

3 JUIN 2017

CHAPELLE DE SAINT SAMSON EN PLEUMEUR BODOU ET FRAIRIE DE LEZORANNEZ

Marie-Odile Rucine Chauvineau

Nous sommes sur le site d'une chapelle dite « rurale », à contrario des chapelles dites « domestiques » c'est-à-dire privées, qui dépendent d'un château ou d'un manoir.

Nous sommes aussi sur le site d'un lieu dit « saint » où, depuis très longtemps (bien avant la construction de cette chapelle), on vient demander la résolution des soucis quotidiens des cultivateurs (douleurs articulaires et stérilité notamment, mais aussi marche des enfants).

La chapelle par elle-même est magnifique et elle a beaucoup à raconter car elle a une histoire assez « tempétueuse ».



Figure 1 : La chapelle de St-Samson et le manoir

Ces temps sont révolus heureusement, mais ce n'est pas une raison pour qu'elle reste insuffisamment connue et visitée. Ce d'autant qu'elle a fait l'objet de plusieurs campagnes de restauration.

Pour comprendre cette chapelle, nous allons parler successivement :

- De la vie de Samson
- Du culte très ancien pratiqué sur ce site
- De la vie de la frairie de Lézorannez et de la succession de ses « petits nobles »
- De l'architecture de la chapelle actuelle
- Et enfin de notre Samson « pleumeurois »

Pour commencer un mot sur le site :

Nous nous trouvons sur le trajet d'un petit ruisseau nommé le Samson.

Il prend sa source tout près d'ici (un peu plus haut dans une ferme) et va se jeter dans la mer à Keralies. Malgré sa faible longueur, ce ruisseau a un bon débit, ce qui a permis depuis très longtemps d'organiser la vie à son abord.

La microtoponymie (nom des parcelles environnantes) et les anciens aveux nous confirment la tradition de l'exploitation linière dans ce quartier dès le XVII^e siècle:

- 4 douets à rouir (routoirs à lin), le long du Samson
- Une parcelle « *prat neud* » (courtils pour blanchir le fil - *neud* veut dire fil) à hauteur du hangar du manoir, et une « *loquette* » à blanchir le fil dans la ferme Pen Bouillen
- Un marchand de fil (Chambry époux le Bricquair) dans la ferme Pors ar lan
- La maison du tissier (tisserand) à l'entrée du manoir.

Une parcelle nommée « *parc men milin* » (champ du moulin de pierre) nous confirme la présence d'un moulin à eau juste en contrebas.

On trouve également ici les traces du chaume et du chaumier (avec les microtoponymes : *placen ar soullin*, *liorz ar bornier* – *soul* : chaume, *bornier* : chaumier), compte tenu de la zone humide et des besoins en couverture du quartier, ce n'est pas étonnant.

Le Samson est alimenté par plusieurs petites sources locales qui y descendent.

Si ce ruisseau s'appelle Samson c'est sans doute parce que ce quartier (comme plusieurs dans notre région) a fait partie des enclaves de l'évêché de DOL dans celui de Tréguier.

Dol a été fondé par Saint Samson (en breton Samzon) qui est considéré comme un des sept fondateurs vers le VI^e siècle des différents évêchés de Bretagne, les autres étant :

- Malo à St Malo
- Tugdual à Tréguier
- Pol Aurélien à St Pol de Léon
- Corentin à Quimper
- Patern à Vannes

Nous verrons plus loin qu'on parle plutôt maintenant de « re-fondateurs ».

La fontaine



Figure 2 : La fontaine



Figure 3 : L'échelier

Il s'agit d'une fontaine de dévotion dite « miraculeuse », Samson étant considéré comme guérisseur de nombreux maux.

C'est une fontaine renaissance dont la construction date de 1632 (mais il y en avait une avant, le culte étant bien antérieur). Sur le côté on voit les bancs des pèlerins et devant, les bassins servant aux rites traditionnels. Dans la niche se tenait une statue de St Samson (disparue).

La fontaine a été restaurée en 1991 par la municipalité.

Sur la gauche, un échelier (Skalier) traditionnel pour marquer l'entrée de l'ancien chemin menant à la chapelle, et en même temps empêcher les bêtes de rentrer.

Que sait-on de Samson ?

Malgré le fait que les récits (dits « hagiographiques » c'est-à-dire qui décrivent la vie des saints) qui nous sont parvenus sont plus tardifs et qu'ils sont donc passés par la transmission orale et un certain « embellissement », pour **Samson**, nous avons quelques repères réels et datés pour situer sa vie.

Ce dernier est en effet intervenu à plusieurs reprises pour la Bretagne, dans l'Eglise romaine et à la cour du roi franc. Des sept fondateurs/ évêques de Bretagne, il a été le plus actif et le plus « politique », mais il était aussi un bon commercial.

Il a des sanctuaires un peu partout en Bretagne et dans la France entière, son culte a également été développé en Angleterre et en Italie entre autres.

Voici ce que nous connaissons de la vie du Samson que nous appellerons « celtique » :

Il serait né à la fin du V^e siècle (vers 486) au sud ouest du pays de Galles ; pour qu'il ait une éducation religieuse, ses parents l'ont confié au monastère de Llantwit ou Llanildut major près de Cardiff au sud du pays de Galles, où il a été élève de Saint Ildut. (C'est de là aussi que viennent Pol, Gildas et Tugdual). Rapidement, Samson est devenu pieux et ascète. Après qu'il ait été ordonné diacre puis prêtre, on lui a donné des responsabilités successivement dans plusieurs lieux saints en Irlande et en Cornouailles.

Vers 548, en compagnie - entre autres - de son cousin et disciple Magloire, Samson aurait traversé la Manche pour fuir les responsabilités qu'on voulait lui donner car ce n'était pas un homme de pouvoir.

Le lieu de son débarquement est controversé : pour certains il aurait débarqué à Plougasnou dans le Trégor finistérien (une petite chapelle lui est consacrée), pour d'autres à Dol de Bretagne. En tous cas, il s'est établi à Dol de Bretagne, lieu où on lui a donné un terrain pour ses prêches.

Son parcours, tant en Bretagne insulaire que chez nous, est jalonné de miracles, tel celui de résister aux poisons administrés par des moines jaloux, de chasser les dragons hors du territoire, ou d'exorciser les personnes possédées.

On lui attribue aussi des miracles plus « naturels » et utiles à la vie paysanne tel celui de retenir les oiseaux destructeurs de récoltes ou de guérir les morsures de vipères. C'est intéressant de faire le lien entre ces fameux « miracles » et les pratiques astucieuses de l'époque :

- On savait attirer les oiseaux à l'aide d'un appât appelé Gluau (ici par exemple la parcelle n° 1422 à droite en montant le sentier qui va vers Kerianegan, s'appelle « *clos ar glu* »)
- On savait aussi guérir les morsures de vipères avec un extrait de genêt.

Samson chassait également les renards...mais comment ? la recette n'a pas suivi.

Tout cela pour dire qu'outre ses prédications, notre Samson celtique était sans doute un homme plein d'empathie, attentif aux soucis quotidiens des personnes qui s'adressaient à lui, et un très bon infirmier.

Mais il a été aussi un homme très « politique » :

A cette époque, le nord de la Bretagne (ce royaume que l'on nomme Domnomée) est ravagé par le Comte de Léon, un tyran sanguinaire du nom de Comorre qui a assassiné le père du roi Judwal. Comorre fait régner la terreur dans tout le pays ; il est comparé à Barbe bleue, car il a assassiné ses femmes les unes après les autres. Ayant fait l'objet d'un jugement sur le Ménéz Bré, il s'est empressé de ne pas le respecter.

Le roi Judwal a dû fuir et se réfugier à la cour du roi franc Childebert 1^o dont il est plus ou moins prisonnier. (Childebert 1^o est le 4^o fils de Clovis, il est roi de Paris de 511 à 558 - début du VI^e siècle donc).

Pour ramener Judwal à la tête du royaume de Domnomée, Samson a pris contact avec Saint Germain l'évêque de Paris et il lui a demandé de l'introduire à la cour du roi franc. Quelques miracles ont accéléré l'entrevue, et suscité des cadeaux : Childebert a donné à Samson un territoire à St Samson sur Risle (où il a fondé un monastère), ainsi que les îles dites « anglo-normandes » dont Jersey et Guernesey.

Grace à Samson, Childebert a accepté de laisser partir Judwal avec une armée, et, pendant que Samson priaît, la Domnomée a été reconquise ; Comorre a été assassiné et Judwal a repris son trône.

Naturellement le peuple a su gré à Samson de cette paix retrouvée, et les évêques bretons ont souhaité remercier Samson : sachant que Dol était un tout petit territoire, chacun lui a donné plusieurs paroisses et diocèses répartis sur le royaume. Ceci explique les nombreuses enclaves de Dol sur les autres évêchés et notamment sur celui de Tréguier (dont entre autre, plusieurs à Perros Guirec et une à Loguivy-les-Lannion).

C'est en 555 que Dol deviendra évêché sous la houlette de Samson. On a ensuite la trace de sa présence au 3^{ème} concile de Paris en 557 où il signe « Samson pêcheur », car il refuse les signes du pouvoir.

Samson était aussi un bon commercial :

A l'occasion de son voyage à Paris, il a mis en place un système astucieux d'échanges avec la région parisienne : La Bretagne n'avait pas assez de vin, mais elle avait des excédents en cire d'abeilles pour fabrication des chandelles ; pour Paris c'était l'inverse. Jusqu'à la mort de Samson, Paris et la Domnomée vont échanger ces produits (on verra plus loin le mur aux abeilles du manoir).

Samson serait décédé vers la fin du VI^e siècle, il est enterré à Dol où une magnifique basilique a été érigée.

Première vue sur la chapelle :

L'édifice actuel a été restauré au XIX^e siècle et il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 7 octobre 1964.

La chapelle est de forme rectangulaire, c'est un édifice dit à « vaisseau unique » et à « chevet plat », construit en « grand appareil de granite ». Le chevet comporte un vitrail inclus dans un remplage de style gothique.

On peut supposer qu'elle a succédé à un premier oratoire en bois.

Nous n'avons pas de documents écrits sur l'histoire de la construction de la chapelle actuelle, nous devons donc regarder attentivement la structure, les pierres, et comparer avec d'autres édifices locaux. Nous devons aussi tenir compte des textes et documents anciens qui nous donneront des indications.

Les aveux du XVIII^e siècle précisent les dimensions de la chapelle (1 pied = ici 32,5 cm, vérifié sur des aveux locaux)

- 56 pieds de long, soit 18 mètres (en fait 17 mètres selon les plans de 1972)
- 24 pieds de large, soit 7,80 mètres

On était donc déjà au XVIII^e avec les dimensions de la chapelle actuelle, c'est-à-dire agrandie (on verra les traces d'un agrandissement à l'intérieur).

Maison des prêtres :

Il y avait autrefois tout près de la chapelle, une petite maison destinée à loger le recteur et les prêtres qui venaient ici pour les cérémonies et pardons. On en voit la trace dans le coin du champ. (Pour ceux qui connaissent, celle de Kerfons a été conservée).

Nous en avons la description dans un aveu de 1773, et elle existe encore sur le cadastre de 1819. Trop proche de la chapelle, elle a été détruite dans le courant du 19^e, mais de nombreuses pierres ont été réemployées dans les constructions alentour, notamment celles qui étaient sculptées de signes religieux....

La maison se situait à 3 pieds de la chapelle (10 mètres environ) faisait 22 pieds de long et 10 pieds de large soit 7 m sur 3.25 m environ.

Elle comportait 2 étages et 4 pignons : ceux du centre encadraient un escalier.

Au rez-de-chaussée, il y avait deux pièces équipées de cheminées. Sous l'escalier, un « office » (petite pièce servant de garde manger et de cuisine) et sur le palier de l'étage, un lieu - dit prudemment - « *commode* ». Dans la chambre du haut un évier (*darre*) et une « *cheminette complète* ».

On le voit, le recteur et les prêtres qui venaient ici parfois plusieurs jours (au XIX^e il y avait encore trois pardons par an et de nombreuses processions) étaient bien logés dans une petite maison comportant tout le confort de l'époque.

Les traces du culte ancien :

Depuis 312, année de la conversion de Constantin, la religion monothéiste chrétienne a été imposée dans tout l'empire romain, et, en Bretagne, on a une première organisation religieuse, bien avant nos « fondateurs » du VI^e siècle.

Mais cela n'a pas empêché les bretons de conserver leurs pratiques anciennes aux forces de la nature (la pierre et l'eau, le vent et la mer entre autres), pratiques que je préfère appeler « celtiques » plutôt que « païennes » comme on l'a dit parfois. Par la suite, l'église romaine a laissé se maintenir les imprégnations des anciens cultes dans celui de Rome.

Nous avons vu l'eau à la fontaine

Les deux pierres qui ont fait ici l'objet de pratiques anciennes sont le menhir devant lequel nous sommes et le lit de St Samson qui se situe un peu plus loin vers le manoir.

Le menhir christianisé est surnommé Min Samson (pierre de Samson) ou Min miracloù (pierre aux miracles).

On disait notamment « *que toute la force du saint était passée dans la pierre* » ce qui a fait le succès de ce lieu de pèlerinage.



Figure 4 : Le menhir près de la chapelle

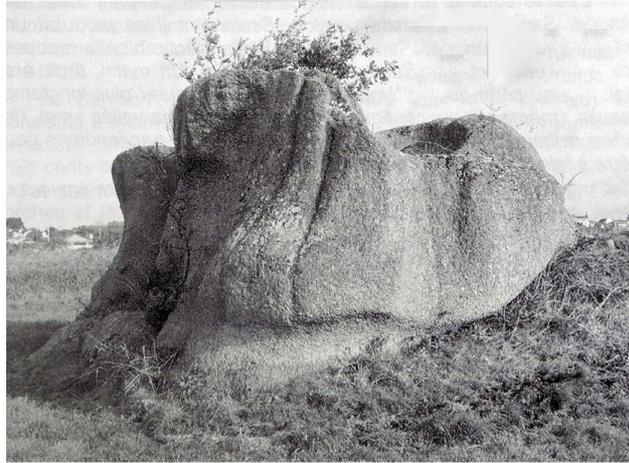


Figure 5 : Le lit de St Samson

On venait se frotter à la pierre, les hommes pour le mal de dos, les femmes stériles pour enfanter. Pour cela, elles devaient tenir la pierre embrassée trois nuits de suite.

Une autre pierre était l'objet de rites : le lit de St Samson, rocher de forme creuse qui se trouve dans un champ un peu plus loin et qui avait la réputation de faire marcher les enfants rachitiques ou ceux qui avaient la luxation congénitale des hanches. Le seul cliché que nous ayons du lit dans sa forme originelle est tiré du fascicule de Daniel Giraudon et Louis Lemoine : '*Saint Samson et Arthur roi*'.

Depuis, le rocher s'est en partie effondré

Nous le retrouverons également dans la légende locale, car celui qui est vénéré ici n'est ni l'Évêque ni le Samson de la bible, mais « notre Samson pleumeurois », celui que les croyances et légendes locales ont fait vivre et dont je vous raconterai l'histoire plus loin.

Ici donc les pèlerins trouvaient de quoi répondre à leurs maux les plus fréquents, et les pratiques et rites autour du menhir ont duré jusqu'au XIX^e siècle et même XX^e...

Au sujet du menhir, (qu'on devrait plutôt appeler Peulven (traduction : « pieux de pierre ») la légende raconte qu'un jour, Hervé, Antoine et Samson seraient montés en haut du Ménez Bré avec leurs « bâtons de pierre ».

- Hervé aveugle aurait brisé le bâton sur place en tentant de le lancer, ce qui aurait donné lieu à la construction de la chapelle St Hervé sur le mont.
- Antoine l'aurait lancé au lieu proche de Kerduel, qui aurait donné lieu à la construction de la chapelle de St Antoine
- Samson l'aurait lancé ici....



Figure 6 : Le lit de St Samson aujourd'hui

La frairie de Lezorannez:

Dès le moyen âge, les « grandes paroisses », centres de la vie religieuse, mais aussi, administrative et sociale, furent divisées en quartiers appelés frairies.

Dans l'église paroissiale se faisaient les actes de baptême, mariage et inhumation. La grand messe, dite le dimanche était suivie des annonces officielles utiles à la vie de chacun, et d'une réunion du conseil de paroisse qu'on appelait aussi le « corps politique » ou « conseil de fabrique ». En fait, ce conseil était constitué de représentants de chaque village ou frairie.

Chaque frairie était une subdivision de la paroisse qui regroupait plusieurs fermes (appelées convenants), autour d'un lieu de culte et souvent (pas toujours) d'un manoir. Elle comportait un conseil local qui gérait les finances et les affaires sociales du quartier et qui était dirigé par un gouverneur. Ce conseil gérait aussi ce qu'on appelle la dîme, c'est-à-dire l'impôt qui est dû à la paroisse.

Nous sommes ici sur la frairie de Lezorannez qui est aussi le nom du manoir voisin que vous pouvez voir d'ici (dit Lezorannez bras). Nous verrons que certains gouverneurs de la frairie ont laissé des traces dans la chapelle.

Un mot sur la légende pour vous montrer le caractère indissolublement lié du manoir noble et de la chapelle : la dernière agricultrice de Lezorannez bras, disait qu' «*on disait autrefois qu'un tunnel reliait le manoir à la chapelle*»...

Pour la signification du nom de Lezorannez :

- Lez ou Lezo veut dire cour noble (parfois associé à un droit de justice)
- Ran : chacun interprète ici à sa façon (*ran* : la grenouille, il y a effectivement une zone humide devant le manoir, et beaucoup d'eau un peu partout ou *ran* : la petite unité de terres, ce qui ferait référence à la petitesse du domaine, la frairie étant partagée entre 3 ou 4 « petits seigneurs ». Nous ne parlerons que de ceux qui intéressent directement la chapelle.

Cette frairie comportait une quinzaine de fermes, dont une encore en exploitation de vaches laitières actuellement.

Les fermes les plus proches de la chapelle sont :

- Lezorannez bian (en face) (actuellement exploitation de vaches laitières)
- Pen Bouillon ou Bouillen (à côté) aussi appelé Poul fanck dont le nom fait référence à l'eau
- Crec'h an guer (sur le chemin de Coatreouezan, actuellement divisé en 2)
- Den bian ou Caffat (*den Bian* veut dire le petit homme)
- Ruduil (ou crec'h Luguel bian et bras)
- Porz an lan (littéralement porte de la lande) sur le GR 34 à l'entrée du sentier qui mène au bourg de Pleumeur)

Plusieurs fermes citées dans les anciens textes, ont depuis disparu :

- Run an Gac, (sur le GR 34 face à la croix, entre Pen bouillon et Crec'h an guer) ancienne maison du chaumier
- Gwastellec (vers Voas wenn) (*Gwastell* ou *gwestell* veut dire galette ou fête de fête fin de battage)
- Crec'h an Bley (plus probablement *bleiz* : le loup) à droite de la route de St Samson en direction de Coatreouezan
- Kerguntec (après crec'h an guer) sur le chemin de Coatreouezan.

Mais les contours de la frairie vont jusqu'à :

- Marie Brigeard (vers Kerianegan bian) disparu également
- Crec'h epan vers Gweradur par le chemin dit « *Bara beniguet* » (pain béni)
- Coatreouezan et convariant Calvez (vers Keralies en longeant le Samson)

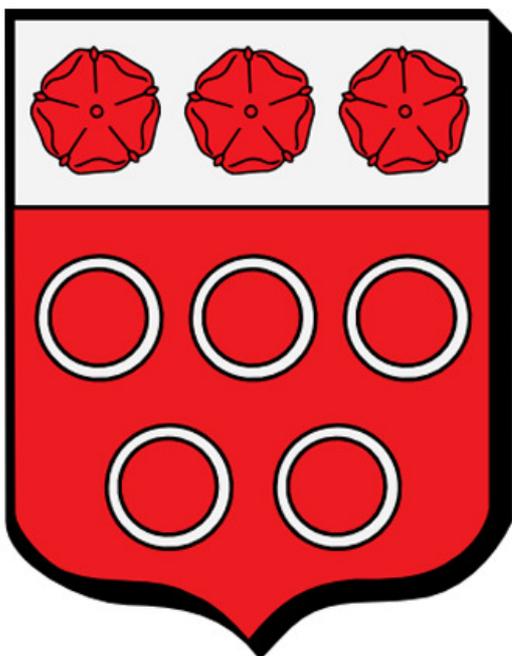


Figure 8 : Armes des KERMAREC

*De gueulle à cinq agneletz d'argent, trois et deux,
au cheff d'argent, chargé de trois roses de gueulle*



Figure 9 : Armes des COZKAER de Rosanbo

D'or au sanglier de sable

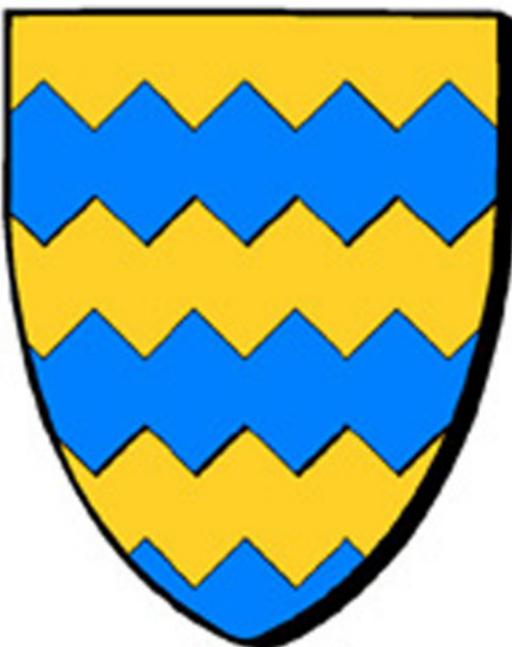


Figure 10 : Armes des de CRESOLLES

Fascé, denché de six pièces d'or et d'azur



Figure 11 : Armes des Raison du Cleuziou

*D'argent parsemé d'ermine avecq trois anneletz
de sable, deux en cheff et un en pointe*

On peut donc légitimement penser que les premiers constructeurs de la chapelle sont les Kermarec, Christien, puis Gilles son petit neveu, ce qui est peut être à l'origine du deuxième nom donné au manoir (Lezgournez), « Gourniz » voulant dire « neveu à la mode de Bretagne ». En général le préfixe Lez est suivi d'un patronyme, en l'occurrence, ici, c'est le lien de famille qui suit.

Mais les Kermarec vont rapidement racheter des territoires nobles plus importants, certains resteront à Kermodest, mais ils vendront le manoir noble de Lézorannez bras en 1535.

Par la suite, il y aura deux propriétaires fonciers dénommés: (peut être avant aussi mais on n'a pas de trace écrite)

Le « grand et puissant seigneur » propriétaire du fief de Barac'h / Keruzec à savoir le seigneur du Yves du Cozkaer de Rosanbo (1514-1567).

Le noble « *concessionnaire* » (sorte de sous foncier) propriétaire du fond par « *afféagement* ». Il y aura donc une rente et une chef rente pour le fond.

En 1535, Les « *concessionnaires* » de Lezorannez bras sont les de Cresolles, une famille noble de Brelevenez, Jean de Cresolles ayant racheté le manoir à Gilles de Kermarec son beau père (ou le mari de sa belle mère ?).

Sur les autres domaines de la frairie, il y a d'autres petits seigneurs (Les Saliou de chef du bois, et les seigneurs de Crevy qui, dans leurs aveux, se disent « *vassal noble* » et qui « *avouent* » devoir « *hommage et droit de chambellage* » au seigneur de Rosanbo.

Les de Cresolles ne résidant pas sur place, le manoir devient alors une « métairie noble », dont la gestion des terres est confiée à un métayer, ce qui fait en tout 3 niveaux (En 1575 la métairie est tenue par Ollivier le Gluydic).

Les de Cresolles vont se succéder comme seigneurs de Lezorannez sur 4 générations : Jean ; François ; puis sa fille Marguerite de Cresolles, épouse de Jean Raison sieur du Cleuziou (grande famille noble de Louargat) ; puis leur fils Alain.

Nous avons déjà vu que la chapelle « rapporte ». Déjà à ce stade de notre histoire, les premiers conflits se font jour sur l'utilisation des fonds donnés à la chapelle : nous sommes au XVII^e siècle, époque plutôt prospère et surtout très religieuse : on donne pour embellir les édifices et faire des retables. La chapelle de St Samson est déjà très belle, mais il s'agit de l'embellir encore.

Les archives du 22 conservent un manuscrit remis le 19 mai 1629, à Marguerite de Cresolles dite « la douairière du Cleuziou », la convoquant au parlement de Paris, et ce, à la demande de Guy, évêque de Tréguier, qui a des doutes sur l'utilisation des fonds donnés pour la chapelle. Il en a également sur la capacité du Parlement de Bretagne à les lever de manière « objective », raison pour laquelle il a demandé que la comparution se fasse à Paris, et que la douairière ne puisse pas assurer sa défense auprès du Parlement de Bretagne. A cette date, la douairière vit « *parrouesse de Saint-Gille* » (près de Pontrioux) et la convocation lui est remise en main propre.

Son fils Allain du Cleuziou, Seigneur de Lezoranez se portera garant pour faire éteindre l'affaire, après avoir fait témoigner les gouverneurs de la chapelle, qui devront faire serment de l'utilisation des aumônes pour la seule chapelle....

Coïncidence ou pas : Souvenez vous que notre belle fontaine renaissance date de 1632, et nous verrons tout à l'heure que le dallage intérieur date également du 17^e. L'évêque de Tréguier a sans doute été bien inspiré de protéger les subsides donnés par les pèlerins...et, s'il l'a fait, c'est qu'il avait probablement quelques raisons de le faire....

En 1640, c'est Jean le frère aîné d'Alain du Cleuziou qui fait aveu pour Lezoranez

A partir de 1660, de métairie, le manoir passe au régime du domaine congéable, il est donc géré par des colons ou domaniers dont le premier est Alain Lissillour. Détail très fréquent ici, suite à quelques travaux, celui-ci fait inscrire sa date de naissance sur le linteau de la porte (1637) ainsi que son nom et celui de son épouse (Françoise Le Bivic) au dessus de la porte arrière....Il faut préciser qu'Alain Lissillour, étant notaire à Lannion, ne vit pas non plus sur place, il emploie donc des ouvriers agricoles. Cet exemple nous montre qu'il ne faut pas toujours penser que les dates inscrites sur les linteaux désignent l'année de construction, il est en effet fréquent qu'un domanier ayant quelques subsides fasse inscrire dans la pierre, une date qui lui convienne.

On a alors en tout 4 niveaux chacun payant loyer, puis rente convenancière, puis chef rente, puis rente à celui d'au dessus....sans parler évidemment de la dîme due à la frairie.

En 1681, la concession passe par héritage aux sieurs de Vieux ville, branche cadette des Coskaer (famille Anety).

En 1771, toujours par héritage, la concession vient à plusieurs héritiers dont Charles Louis Riollay, garde côtes à Morlaix (ceci par la famille de sa mère, les Vistorte seigneurs de Ker Gac).

A chaque héritage de concession, les héritiers doivent faire aveu au fief de Keruzec et payer des droits au propriétaire. Si les précédents ne l'ont pas fait (paix à leur âme) les suivants doivent le faire...

C'est ce qui va nous permettre de retrouver trace des conflits suivants :

Alors que les Lissillour, colons en 1771 (descendants d'Alain) font une déclaration très « précise et honnête » de leur convenant, distinguant bien ce qui relève du foncier et du convenancier, et mentionnant bien la « *chapelle à part avec sa bande de terre autour* », les parties communes, et même les arbres nobles (chênes et ormes) ainsi que leur emplacement, il n'en sera pas de même du sieur Riollay.

En 1772, à l'occasion de son premier aveu, ce dernier va tout simplement se déclarer « *fondateur de la chapelle, et propriétaire de celle-ci ainsi que de toutes les parties communes (fontaine, douets à rouir notamment)* ».

Mais à cette date, Rosanbo est un marquisat, et le fief est tenu par la famille le Peletier ; ceux-ci ont de très bons gestionnaires et un très bon procureur...ils ne vont donc pas se laisser faire (il s'agit en l'occurrence de Louis V le Peletier qui sera guillotiné en 1794).

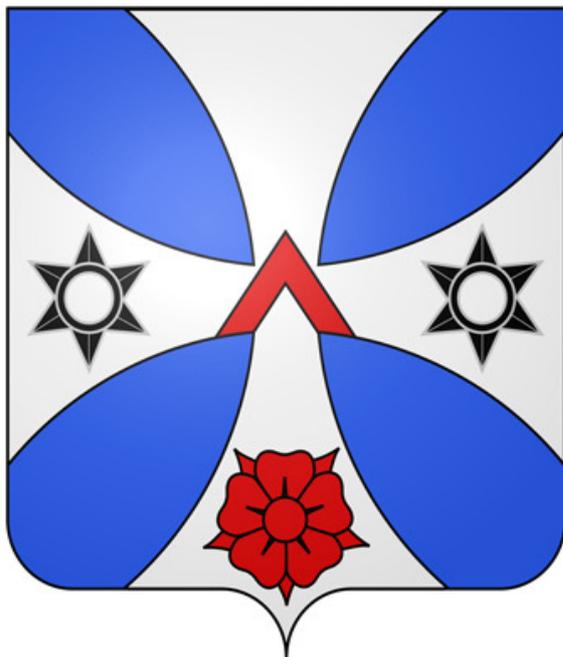


Figure 12 : Armes des Le Peletier de Rosanbo

D'azur à la croix pattée d'argent chargée en cœur d'un chevron de gueules et en pointe d'une rose bou-tonnée d'or le chevron accosté de deux molettes d'éperon de sable sur la traverse de la croix

Dès 1773 les procureurs du marquis vont engager des poursuites « *en impunissement d'aveu* » contre le sieur Riollay, le condamnant entre autre, à « *renoncer au titre de fondateurs de la chapelle, et à reconnaître que les issues et installations communes (fontaine, douets à laver et à rouir) appartiennent au fief de Barach Keruzec* ».

L'aveu corrigé par le notaire de Louis Charles Riollay va donc préciser (procureur oblige) que les dénommés « *audict aveu ne sont pas fondateurs de la chapelle de Saint Samson, n'y ont pas le droit de coutume et privilèges qu'ils veulent s'attribuer* ».

Nous devons peut être à l'âpreté des seigneurs de Rosanbo d'avoir conservé à la chapelle un statut public...évidemment il était plus intéressant pour eux d'être les « prééminenciers » dits à l'époque « fondateurs » (à ne pas confondre avec les constructeurs : le terme de fondateur désigne un privilège, notamment celui d'avoir des prières dites à la grand messe) puisqu'ils « tenaient » la paroisse de Pleumeur-Bodou. Si St Samson avait eu un statut privé, elle leur aurait « échappé » comme ce fut le cas de St Antoine chapelle privée des seigneurs de Kerduel.

Mais vous verrez que les conflits n'ont pas cessé avec le nouveau régime :

En 1795, la chapelle est inscrite comme bien national de première origine, mais elle n'est pas vendue.

En mars 1804 (Le 14 ventôse an 12) c'est Marie Monique Yvonne Geffroy, veuve de Charles Louis Riollay (connue à Lannion sous le nom de « veuve Riollay ») qui réclame des « *droits de propriété sur la chapelle* ». (Sur ce sujet il y a un épais dossier aux archives du 22).

Yves Le Bivic, Sylvestre Lissilour et François Pasquiou, trésoriers de la paroisse de Pleumeur-Bodou sont obligés de répliquer : ils argumentent sur le fait que « *la chapelle est une enclave dans le domaine de la veuve, qu'elle a toujours été administrée par un conseil de fabrique* », et surtout qu'elle « *est d'un revenu considérable par la fréquentation servante des nombreux pèlerins qui viennent de toutes parts à cette chapelle et qu'il est du devoir des fabriques de conserver cette portion de revenu considérable* ».

Suite à cette réplique, cette même année 1804, la veuve Riollay sera (heureusement) définitivement déboutée de ses prétentions sur la chapelle, mais le culte n'y est plus autorisé.

Le 21 messidor de l'an 13 (10 juillet 1805) les fabriciens adressent une pétition au Ministre des cultes pour la consécration de la chapelle, en précisant qu'elle est d'un « *apport de 300 francs par an...* ». On le voit, la question financière n'est jamais absente des préoccupations de ces derniers.

Avec l'appui de l'évêque de St Brieuc, la chapelle sera rendue au culte par décret impérial de Napoléon, empereur des français, roi d'Italie le 10 brumaire de l'an 14 (1 novembre 1805)

« *Il est permis de faire exercer le culte dans la chapelle rurale ci après désignée : Dans la chapelle de St Samson située dans la commune de Pleumeur-Bodou. Cette chapelle aura le titre d'annexe et le culte y sera exercé sous la surveillance du desservant de son arrondissement* ».

Mais les tentatives ne s'arrêteront pourtant pas là puisqu'en 1840, le conseil de fabrique demandera l'autorisation au conseil municipal de Pleumeur-Bodou d'aller en justice contre une famille locale (dont l'usurpateur n'est autre qu'un membre du conseil municipal). L'affaire a sans doute été éteinte assez vite, puisqu'on n'a pas trace, ni de décision du conseil municipal, ni d'un quelconque procès sur cette affaire.

La chapelle a désormais une vie beaucoup plus paisible, mais, comme un visiteur me l'a récemment fait remarquer, elle ne « *rapporte plus* »

L'extérieur de la chapelle :

Devant le porche ouest :

René Couffon situe la construction de cette chapelle de 1575 à 1610. Il le fait en fonction des deux dates lues sur la pierre : 1575 sur un clocheton sud et 1610 sur le chien assis près de la tour.

Si la date inscrite sur le clocheton (devenue difficile à lire) est réellement 1575, elle signe, non pas le début des travaux, mais leur fin (d'où nos dates supposées plus haut de construction entre 1530 et 1575).

Devant le côté sud :

Nous sommes devant un édifice dit « *transition* » entre l'art ogival et celui de la renaissance (comme celui de Loguivy-lès-Lannion) de style appelé « *Beumanoir* ».

Les Beumanoir sont une famille de tailleurs de pierre, originaires de Morlaix, constructeurs d'édifices religieux en Trégor aux XV^e et XVI^e siècles.

Le plus connu, Philippe Beumanoir a été architecte du roi en 1547. Revenu en Bretagne, a mis en œuvre ses connaissances et son savoir-faire et il a inspiré les tailleurs de pierre du Trégor.



Figure 13 : Date sur le clocheton, 1575

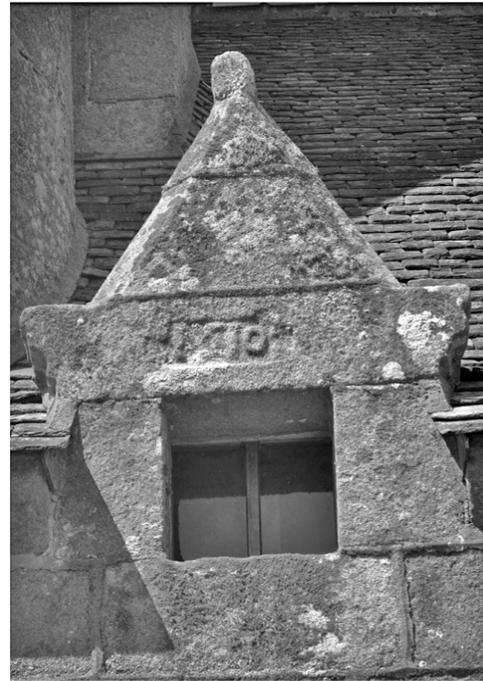


Figure 14 : Date sur le chien-assis, 1610

Les trois caractéristiques d'un édifice Beaumanoir sont :

- la tourelle (qui permet de surélever le clocher, car on y monte par un escalier à vis)
- les motifs décoratifs, y compris les animaux mythiques sur les pierres de crosset
- le chevet à 3 pans ou noues pour faire entrer la lumière.

Le meilleur exemple de style Beaumanoir complet se trouve à Plufur (chapelle St Nicolas). L'église de Tredrez en est aussi un exemple.



Figure 15 : La chapelle côté sud.

La, chapelle St Samson comporte les deux premières caractéristiques mais a gardé son chevet plus ancien, c'est pour cela qu'on parle d'édifice « transition ».

Plusieurs édifices locaux étant construits de la même manière (Loguivy les Lannion notamment), on peut situer la partie chevet (au levant) comme la plus ancienne (fin XV^e ou début XVI^e).

On y voit des décors végétaux sur les chevronnières du chevet, ainsi que deux animaux mythiques prolongeant les pierres de crossette.

Côté clocher, on voit une tour centrale portant une galerie à balustrade et un clocher à une baie, c'est une forme très fréquente ici qu'on appelle clocher Lannionnais. On y monte par la tourelle Beaumanoir qui contient un escalier à vis. Il dessert une minuscule pièce aménagée dans l'angle intérieur droit éclairée par une lucarne pignon à crossettes portant la date de 1610 (ouverture plus tardive donc).

C'est aussi probablement à cette époque (début XVII^e) que la porte **latérale sud** surmontée de voussures et de crochets à fleurons encadrés par des pilastres couronnés de pinacles a été ouverte.

Les décors sont de type floral, qu'on appelle des choux frisés. On verra à l'intérieur les traces d'une porte plus ancienne.

Un oculus a été percé pour faire entrer la lumière, de même que deux fenêtres (une de ce côté et une côté nord).

La vieille porte en bois a été remplacée à l'identique en 2002 par un artisan local, (qui y a remplacé l'ancienne serrure). Le cadran solaire daté 1629, volé en 1965, et dont fort heureusement on avait un cliché a été remplacé en 2011.

Remarquez la pierre de seuil et sa sculpture en creux. Il est possible que ce soit l'ancienne table d'autel, mais on peut aussi y voir la forme d'un écu, et, dans ce cas il pourrait s'agir des traces des Kermarec.

La chapelle ne comporte pas de blasons à l'intérieur, et les Rosanbo, bien qu'ayant fait condamner les Riollay pour usurpation de titre de fondateurs, n'ont pas demandé qu'on fasse poser leurs armes dans l'édifice, centrés qu'ils étaient sur la paroisse puisqu'ils en étaient « fondateurs ».

Il faut dire que du côté de l'église paroissiale, les seigneurs de Rosanbo ont de tout temps affirmé et fait respecter (procureur à l'appui) le fait qu'ils étaient les seuls fondateurs de l'église et de ses chapelles (même si les Hingant de Kerduel donnaient de l'argent pour la paroisse).

Le 23 septembre 1720 Maître Le Bricquier « *nottaire royal apostolique héréditaire en Tréguier au siège de Lannion* » précise à « *Messire Guillaume le Menn Recteur et Jan le Saux, fabricant* » que Louis le Peletier, Marquis de Rosanbo autorise des travaux aux frais de la paroisse, aux conditions : « *que le sieur curé et leurs habitans feront remettre les écussons de nos armes comme fondateurs de l'Eglise au mesme lieu ou ils étoient* »

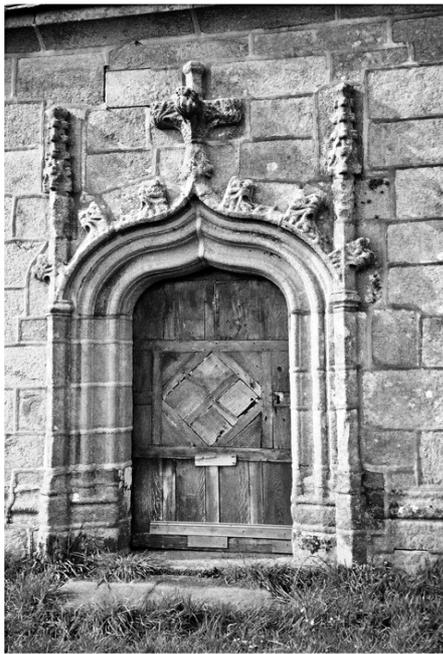


Figure 16 : la porte ancienne



Figure 17 : la porte actuelle avec le cadran solaire

Le 12 novembre 1736, messire Pierre Follet, recteur de Pleumeur Bodou, se voit « *sommé et interpellé* » par le notaire des Rosanbo, sur place au presbytère. Il est exigé de lui qu'il cesse de dire les prières nominales au prône de la grand messe pour le couple Kerizac-Hingant (pourtant généreux donateurs) mais qu'il ne les dise que pour le marquis de Rosanbo et son épouse... et ce en application des « *droits de coutume et de privilège* ».



Figure 18 : La pierre de seuil et sa sculpture

L'intérieur de la chapelle

La nef : est coiffée d'un berceau en lambris dit « en coque de bateau ».

La poutre de gloire comporte des statues dont le style maniéré évoque la fin du XVII^e.

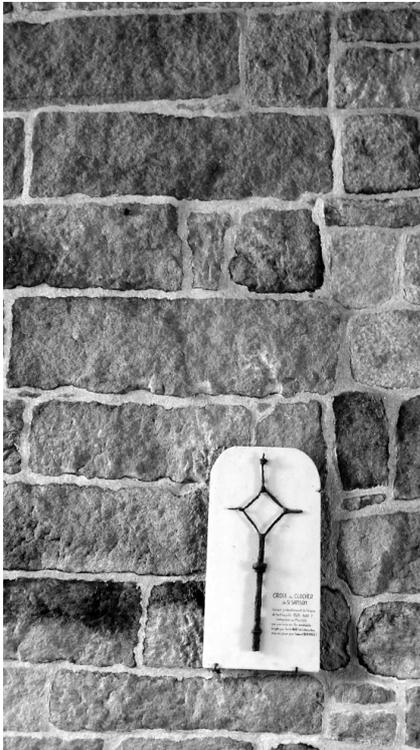


Figure 20 : L'ancienne croix de clocher.



Figure 19 : La poutre de gloire

L'ancienne croix du clocher: a été remplacée en 1974 par une copie forgée par Emile Huet de Trébeurden et mise en place par Rolland Bernable.

Limite de l'agrandissement de la chapelle :

On voit très nettement des joints verticaux qui marquent cette limite, à gauche l'ancienne chapelle, à droite la partie agrandie.

Dallage : Ce magnifique dallage en schiste date du XVII^e siècle et couvre tout le sol de la chapelle. Admirez les différents motifs celtiques et quelques traces de motifs et d'inscriptions devenus illisibles avec le temps (côté nord).



Figure 21 et figure 22 : Motifs gravés sur les dalles de la nef.

Question : pourquoi un si beau dallage dans cette chapelle, alors que les églises des paroisses ne comportent que des patchworks de dalles funéraires ? **Réponse :** parce que les sépultures se faisaient dans les églises paroissiales, dont le sol était en terre battue. Pour chaque personne décédée le fossoyeur devait creuser le sol même de l'édifice, les familles nobles avaient leurs places dans le chœur ou tout près (pour gagner plus vite le paradis) et les gens ordinaires étaient enterrés plus bas.

Les premières inhumations extérieures à l'édifice n'ont eu lieu à Pleumeur-Bodou qu'à partir de 1760. Dans une chapelle, on pouvait se permettre de faire plus beau.

Bénitier et trace de l'ancienne porte latérale : on voit des traces de remaniement sur ce mur, l'ancien emplacement du bénitier et le linteau de l'ancienne porte beaucoup plus basse.

Statues :

A droite de l'autel : St Samson très « glorifié » avec la mitre d'un évêque, décorée d'un soleil rayonnant. Il manque la crosse, l'allure discrètement maniérée évoque la fin XVII^e siècle.

A gauche de l'autel : Vierge à l'enfant, un peu plus ancienne, elle porte un cœur dans sa main, et l'enfant Jésus terrasse un dragon. On peut la dater du début du XVII^e.

Sur le mur du nord, une statue visiblement plus ancienne, vu son côté plus naïf. Il s'agit d'un personnage plus jeune, représenté en abbé dit « mitré », à qui il manque le bâton ou la crosse. Il s'agit peut être de Tugdual, mais on peut aussi penser à Samson jeune ou à Magloire, cousin et élève de Samson.



Figure 23 : Le bénitier (avec les anciens emplacement et linteau).



Figures 24, 25 et 26 : Statues de St-Samson, de la Vierge à l'enfant et de St-Tugdual (?).

Retable :

Celui-ci a été déplacé lors de la pose du nouveau vitrail (avec autorisation des autorités ecclésiastiques)

Il porte la date de 1678 (fin XVII^e est l'époque des retables)

Dans la partie gauche, le nom du recteur de l'époque LAN 1678 ce niche a été placé par Jean Geffroy lors recteur, et le sigle JHS Jésus sauveur des hommes en latin (Jesus Hominis Salvator)

Au milieu un angelot et des motifs floraux qui encadrent l'ancienne niche du tabernacle

A droite le nom du gouverneur de la chapelle, Pierre Paniel (en fait Pierre Daniel) et le sigle du Monseigneur ou Messire (MR) coiffé d'un signe représentant peut être la fonction.

Les hommes de la famille Daniel ont été longtemps gouverneurs de cette chapelle, ils vivaient au convenant Pen Bouillen juste en face à droite du manoir.



Figure 27 : Le retable.

Table de communion :

Elle sépare le chœur de la nef. Elle serait de la même époque que le retable (fin XVII^e)

Pierre tombale :

Ici nous avons une exception à la règle: la tombe faite par Gabriel du Largez (recteur de Pleumeur Bodou) pour Yves GUILLOU, gouverneur, inhumé en 1787

Notez l'inscription :

F : F : (*fait faire*) **P : M** (*par moi*)

LAbbe DU

LARGEZ

RECTEUR

YVES GUI

LLOU G (gouverneur)

1787

Nous avons retrouvé la trace d'Yves Guillou, qui, en 1785 (deux ans avant son décès) signe « fabrique » un compte rendu de conseil de fabrique à Pleumeur-Bodou, mais surtout, qui était colon dans un convenant qui se situe un peu plus haut sur le chemin de Coatreouezan (Crec'h an guer huellan) (chemin à droite après la croix).

Gabriel du Largez, recteur (c'est-à-dire curé) de Pleumeur-Bodou de 1777 à 1791 (dernier de l'ancien régime) était issu d'une grande famille noble de Louargat. Il fut sans doute très apprécié pour sa religiosité et son charisme religieux mais à partir de 1788, il s'est montré très opposé aux revendications des paroissiens et du corps politique, allant jusqu'à contester sa composition, la légalité des convocations, et refuser de signer les documents issus des réunions. Ces réactions allaient à contrario de celles de la plupart des recteurs de la région, qui, à cette époque se mêlaient moins des décisions « civiles » du corps politique, pour se consacrer aux affaires religieuses.



Figure 28 : Pierre tombale.

En 1791, Gabriel du Largez sera contraint de fuir le territoire car, condamné à une prise de corps pour « *déclaration criminelle contre les décrets de l'assemblée nationale* ». Revenu avec un bateau d'émigrés à Quiberon en juin 1795, il sera fusillé au champ des martyrs d'Auray le 30 juillet de la même année.

On peut supposer que si le Recteur a financé pour Yves Guillou une sépulture et une superbe pierre tombale dans cette chapelle, c'est que le dit Guillou était plutôt de son bord (pas très favorable au nouveau régime)

Autel de pierre :

Au pied de l'autel, on distingue un poisson, symbole religieux de l'église primitive.

Sur l'autel de pierre on distingue une inscription dégagée lors d'une restauration : c'est assez rare dans un édifice religieux, et elle est écrite en moyen breton.

On y lit : An Bloaz (*en l'an*) puis en chiffres romains anciens séparés par des motifs de séparation (S) mil 545 (1545)



Figure 29 : Inscription sur l'autel de pierre.

Puis Y Daniel Gorvaver ceste capelle, (*Yves Daniel Gouverneur de cette chapelle*) ces derniers mots étant écrits en vieux français.

Si la date gravée est effectivement 1545, il se pourrait qu'elle corresponde au moment où le conseil de fabrique a eu les moyens de financer cet autel, peu de temps après la construction de la première partie de la chapelle (souvenez vous, vers 1530).

Remarquer la rose en haut à droite (motif décoratif ou rose des Kermarec ?).

Vitrail :

L'ancien vitrail était quelconque, très dégradé, sans motifs et méritait d'être remplacé

Après accord de l'évêché et de la DRAC, et un appel d'offres, la municipalité de Pleumeur-Bodou a choisi de commander une œuvre à l'atelier d'Emmanuel Putanier, maître verrier dont l'entreprise « Vitrail-France » est située au Mans dans la Sarthe.

Cet atelier est connu pour ses créations, ce qui était demandé ici. Des documents ont été fournis au maître verrier et le choix de la représentation s'est porté sur le légendaire local collecté par Daniel Giraudon.

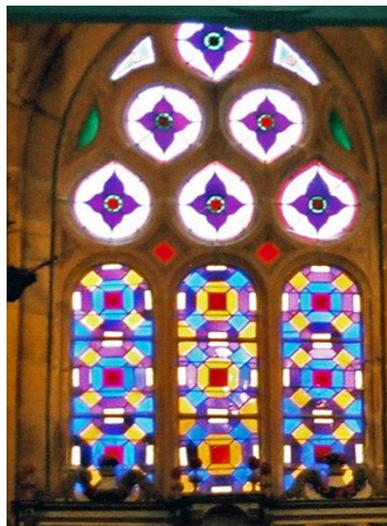


Figure 30 : Ancien vitrail.

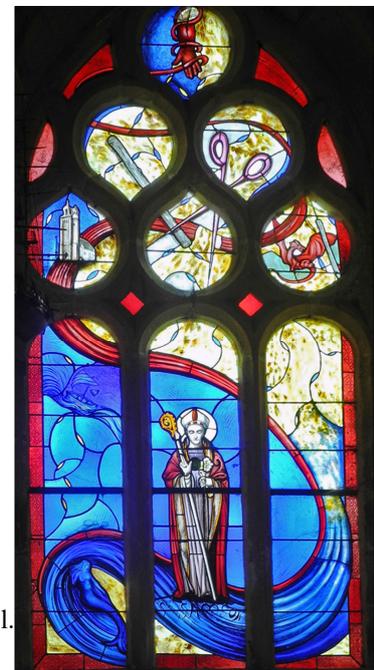


Figure 31 : Nouveau vitrail.

Le devis a été accepté le 18 juillet 2006 et ce très beau vitrail a été inauguré le 07 avril 2007.

Au centre le Samson évêque avec tous ses attributs (mitre et crosse). En haut à gauche, la chapelle de St Samson, également le bateau de la traversée et la mitre qui vole au vent.

Mais pour comprendre le reste, il faut donc que je vous parle de « notre Samson » pleu-neurois dont vous connaissez peut être la légende collectée par Daniel Giraudon.

Samson serait né de vieux parents vivant au manoir de Lezorannez, qui étaient très tristes de ne pas avoir d'enfants. La mère Anna, ramassant du goémon sur la grève avec ses employés, aurait trouvé une sirène échouée en train d'agoniser. Alors que ses employés voulaient l'achever, Anna s'y serait opposée. La sirène lui aurait demandé quel était son vœu le plus cher et la vieille Anna aurait demandé un enfant. La sirène lui aurait promis un enfant beau et fort à la condition qu'elle le baptise « à la mer » avant d'aller à l'église (la sirène est représentée en bas à gauche, à l'origine de la vague).

On voit sur la vague une petite femme nue et enceinte qui représente Anna.

9 mois plus tard, l'enfant, né chétif, aurait été présenté par le père « à la mer » et la sirène l'aurait rendu « fort comme le vent » et « fort comme la mer ».

Puis on est allé à l'église, et le recteur ayant remarqué la force et la beauté du bébé, aurait proposé qu'on le prénomme Samson, comme celui de la bible. Il lui aurait ensuite donné une baguette blanche dont on dit que le bébé l'a serrée dans sa main, et qu'il ne s'en est jamais séparé.

La vague figure l'aller et le retour au pays de Galles.

Puis Samson se serait marié ici avec une méchante femme qui aurait tenté de lui enlever sa force en lui coupant la seule mèche de cheveux que la sirène n'avait pas trempée dans la mer... d'où la paire de ciseaux que l'on voit ici.

Mais les cheveux ont vite repoussé rendant à Samson sa force herculéenne. Le bâton a grandi avec lui, et il est représenté ici.

En haut à droite, le dragon rouge représente le Trégor et le pays de Galles. Il est souvent opposé au dragon blanc, entre autres, dans la légende arthurienne où le rouge représente les bretons et le blanc les saxons. (Voir la légende de Merlin appelé par Vortigern qui ne parvenait pas à se construire un château).

Enfin tout en haut c'est la main gantée de Dieu qui déroule un filet rouge (probablement de sang). Ce motif a été représenté plusieurs fois dans les œuvres de maître Putanier.

J'ajoute qu'au moment de se séparer de sa méchante femme, Samson lui aurait laissé tous les meubles, se contentant de prendre sur son dos un énorme rocher creux qui était dans la cour, pour en faire son lit en le lançant dans un champ voisin...

En quittant la chapelle, on peut remonter la route (GR 34) vers le manoir, prendre à droite et remarquer

- Le lit de Saint Samson dans le champ à gauche
- Le manoir de Lézorannez en cours de restauration, sa maison four et son mur aux abeilles
- La magnifique vue sur la chapelle depuis le GR
- Le calvaire de chemin au carrefour suivant :



Figure 32 et 33 : Le calvaire près de la chapelle.

Il date aussi du XVII^e siècle et il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 23 octobre 1964. Les inscriptions d'origine ne nous sont plus compréhensibles (DUM M AH E.C E). Le calvaire a été relevé en 1835 par Joseph Kerguenot (inscription sur la base).

Sources :

- La noblesse de Bretagne devant la chambre de la réformation 1668-1671 Comte de Rosmor-duc 1896 tome 1 p 249-261 et 493-501 site www.Tudchentil.org
- Archives départementales du 44 (éléments fournis par Gilles Chevalier) ref B 1645 et 1641 (anciens aveux fief Barac'h Keruzec)
- Archives départementales du 22 : dossier Riollay réf V 2307
- Archives départementales du 22 : Arrêt du 19/05/1629 réf 2 G 24
- Archives départementales du 22 : aveux Lezorannez série 1 E 1505 et 1499
- Archives départementales du 22 : déclaration du 22/10/1771 ref 3 E 50/75
- Archives du diocèse à St Brieuc : journal de paroisse 1846 par le recteur Frouin
- Généalogies des familles nobles de Lezorannez (étudiées par Gilles Chevalier)
- Le patrimoine des côtes d'Armor ed. Flohic 1998 tome II
- Claude Berger et Patrick Worthington : Trésors du Trégor chapelles et oratoires imprimeur Cloître 2015
- René Couffon : Répertoire des églises et chapelles du diocèse de St Brieuc et Tréguier. Les presses bretonnes 1939
- Pierre Delestre. A la découverte des chapelles du Trégor. Lescuyer Lyon 1985
- Daniel Giraudon et Louis Lemoine : Saint Samson et Arthur roi. Commission du patrimoine de Pleumeur-Bodou 1993 (fascicule épuisé)
- Saint Samson en Pleumeur-Bodou. document interne de 22 pages (office de tourisme de Pleumeur-Bodou)
- Dossier technique sur la chapelle et sur la commande du vitrail (services techniques de la commune de Pleumeur-Bodou) et cliché du vitrail antérieur fourni par Aimée le Bouffant.
- Nombreux témoignages et indications de personnes connaissant cette chapelle et son quartier.

Crédit photos : Mme M.O. Rucine (Figure 5 : D. Giraudon et L. Lemoine)